

# **Gouvernance et réseaux épistémiques : l'exemple de la politique de décentralisation au Chili**

## **Governance and epistemic networks: the example of political decentralization in Chile**

Carolina Gutiérrez Ruiz and Bastien Sibille

Volume 5, Number 1, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039107ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039107ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa

### ISSN

1912-0362 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Gutiérrez Ruiz, C. & Sibille, B. (2008). Gouvernance et réseaux épistémiques : l'exemple de la politique de décentralisation au Chili. *Revue Gouvernance / Governance Review*, 5(1). <https://doi.org/10.7202/1039107ar>

### Article abstract

Carolina Gutierrez Ruiz (ATER, CERAPS-UMR8026, Université de Lille 2) and Bastien Sibille (Canada Research Chair in Governance and Citizenship, Université de Montréal) investigate the concept of an epistemic community to analyze the governance of political systems whose primary role is to create legitimate knowledge upon which subsequent governmental and political decisions may be based. To this end, the authors' analysis is articulated around two questions : 1. Is the creation of epistemic communities related to a need to know as expressed by the political authorities ? 2. Is the integration of new knowledge into public action effected by means of a transfer of ideas or rather a transfer of individuals ? To answer these questions, the authors investigate the epistemic community that contributed to the development and decentralization of politics and administration in Chile.

# **Gouvernance et réseaux épistémiques : l'exemple de la politique de décentralisation au Chili**

par Carolina Gutiérrez Ruiz et Bastien Sibille

Carolina Gutierrez Ruiz et Bastien Sibille ont recours à la notion de communauté épistémique pour analyser la gouvernance des réseaux de politiques dont le rôle premier est de créer les savoirs légitimes sur lesquels s'appuient subséquentement les décisions politiques et gouvernementales. À cette fin, l'analyse des auteures s'articule à partir de deux questions, à savoir : 1. La création des communautés épistémiques est-elle liée à un besoin de savoir exprimé par les autorités politiques? 2. L'intégration des savoirs nouveaux dans l'action publique se fait-elles à travers un transfert des idées ou plutôt un transfert des individus? Pour répondre à ces questions, les auteurs se penchent sur la communauté épistémique qui a participé à développer et imposer la décentralisation politico-administrative au Chili.

L'analyse des réseaux de politiques publiques liant des acteurs privés et publics a été relancée par le développement du concept de « nouvelle gouvernance » (Rhodes, 1997). Cependant, peu d'attention a été portée dans ce cadre aux réseaux dont le rôle est spécifiquement de créer les savoirs légitimes sur lesquels sont fondées les décisions politiques. Cela est étonnant dans la mesure où l'aspect contraignant des « cadres cognitifs » (façons de concevoir la nature des problèmes politiques et de modéliser les solutions envisageables) sur les acteurs publics a été largement souligné par différents courants de la science politique, qui décrivent par exemple le rôle des référentiels des politiques publiques (Jobert, 1992) ou celui des paradigmes politiques (Hall, 1993).

Nous proposons une synthèse de ces théories en discutant la notion de « communauté épistémique » (Haas, 1990), qui décrit le rôle des réseaux d'acteurs investis dans la production de cadres idéels. Cette notion est intéressante en ce qu'elle montre que les processus de construction des trames conceptuelles qui contraignent les acteurs publics sont toujours des processus historiques dans lesquels s'affrontent des groupes constitués. Nous posons ici deux questions laissées ouverte par le cadre théorique de Peter Haas. La première peut être formulée de la façon suivante : la création des communautés épistémiques est-elle liée à un besoin de savoir exprimé par les autorités politiques? La seconde concerne les modes d'intégration des savoirs nouveaux dans l'action publique : se font-ils à travers un transfert des idées ou un transfert des hommes?

Nous étudions, pour répondre à ces questions, la communauté épistémique qui a contribué à développer et imposer la décentralisation au Chili. Il s'agit d'une étude de cas qui nous permet de proposer un travail fondé sur des interviews avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus. Nous montrons à travers ce travail que les communautés épistémiques, plutôt que des regroupements liés à la création et la défense d'un certain cadre cognitif, sont avant tout des réseaux d'individus qui entretiennent des relations interpersonnelles. Ces réseaux interpersonnelles, parce qu'ils sont avant tout constitués par des individus qui nourrissent des relations d'amitié, d'engagement, de

formation académique etc... s'émancipent des institutions étatiques qui les ont créés. Ainsi, dans le cas chilien, les relations d'amitié et d'engagement ont permis à la communauté épistémique de survivre à la dictature, et ce malgré la désagrégation des institutions qui l'ont initialement portée. D'autre part, il semble que l'imposition du cadre cognitif de la « décentralisation » a été effectuée plus par l'arrivée au gouvernement des acteurs impliqués dans le réseau de savoir que par « imprégnation » des idées des acteurs étatiques. C'est pourquoi il nous semble que le transfert du savoir est lié à des réseaux d'acteurs plutôt qu'à la force des idées elles-mêmes. La notion de « réseaux épistémiques » nous semble mieux traduire cette conception que celle de « communauté épistémique » qui, par le terme « communauté », laisse entendre qu'il y a un élément qui transcende les femmes et les hommes qui les composent : le savoir qu'ils produisent.

## ***Sur la gouvernance et les communautés épistémiques***

### **Gouvernance et savoir**

Le rôle de réseaux impliquant des acteurs non-étatiques dans la définition des problèmes de politiques publiques et dans la mise en œuvre des solutions adoptées a été largement étudié. Notamment, depuis une dizaine d'années, de nombreux auteurs ont tenté de rendre compte de l'activité de ces réseaux à travers le concept de gouvernance.

En effet l'analyse des modalités nouvelles de régulation de la société par l'État est au centre de toute une littérature sur la « gouvernance », qui s'attache à décrire « a change in the meaning of government, referring to a new process of governing » (Rhodes, 1997 : 15). Plusieurs typologies des approches de la « gouvernance » ont été esquissées (Dunsire, 1999 : 371-7; Hermet, 2004 : 162-167; Hirst, 2000 : 14-9). Nous nous concentrons dans ce travail sur les approches en termes de « réseaux », qui analysent le rôle des réseaux liant des intérêts gouvernementaux (provenant de paliers différents) et privés ou civils dans les processus politiques. La « gouvernance » fait ici référence aux procédures de gouvernement dans lesquelles l'Etat fait participer des acteurs non-étatiques à la création de la norme et son application (Rhodes, 1997 : 53).

Parmi ces réseaux, on peut isoler des organisations dont l'action repose sur leur capacité à créer et à mobiliser des savoirs légitimes nécessaires pour fonder la décision politique. Ici, les problématiques de la gouvernance rejoignent celles de l'analyse de l'expertise. Ce que font les auteurs du symposium sur « le recours aux experts » (Dumoulin, La Branche, Robert, Warin, 2005 : 9) quand ils se demandent « en quoi le recours aux experts peut-il être interprété comme une technique de gouvernement ou de gouvernance, que le politique mobilise afin de se donner du champ, d'asseoir son action ou de garantir l'acceptabilité de son rôle? ». Pourtant, le rôle des réseaux d'expertise savante – ou réseaux de création de savoirs – n'a pas été directement étudié par les théories de la gouvernance.

Plusieurs cadres théoriques peuvent cependant être mobilisés pour analyser ces réseaux de création de savoirs. On peut ainsi les comprendre comme des acteurs de « l'apprentissage social » auquel se livrent les Etats modernes afin d'ajuster leur régulation politique aux conditions sociales vécues par leurs administrés. On se souvient

que l'apprentissage social se fait pour Hecló (1978) par l'action de l'élite administrative, qui consiste plus à résoudre des casse-têtes (puzzling) qu'à s'engager dans des luttes de pouvoir. La résolution de ces casse-têtes passe par la capacité de ces élites à « apprendre » de la société, afin d'en comprendre les évolutions et d'agir en conséquence. Pour Hall (1993), cet apprentissage social se fait par des procédures complexes de changement des paradigmes dominants. Le changement de paradigme ne résulte pas d'un processus strictement intellectuel, et fait intervenir des réseaux de savoir, des réseaux médiatiques et l'opportunité politique.

Le rôle des savoirs dans la définition des politiques publiques est également au cœur de tout un courant des sciences politiques qui met l'accent sur l'analyse cognitive des politiques publiques (Muller et Surel, 1998 : 46-53). Pour Bruno Jobert (1992 : 219-20), les acteurs ne peuvent adapter les politiques aux changements de contexte sans que ceux-ci n'aient fait l'objet d'une interprétation. L'action politique exige en amont une opération de représentation de la réalité : les « cadres cognitifs » à travers lesquels les acteurs interprètent le monde conditionnent leur conduite. Ces « cadres cognitifs », Bruno Jobert les appelle « référentiels » et en définit trois dimensions constitutives :

« une dimension cognitive; les référentiels donnent les éléments d'interprétation causale des problèmes à résoudre; -une dimension normative; ils définissent les valeurs dont il faudrait assurer le respect pour le traitement de ces problèmes; - une dimension instrumentale; les référentiels définissent les principes d'action qui doivent orienter l'action en fonction de ce savoir et de ces valeurs » (Jobert, 1992 : 220-1).

Pour Bruno Jobert (Faure, Pollet et Warin, 1995 : 19), les processus de création de référentiels impliquent deux types d'action : « les processus d'interprétation, la définition de la réalité sociale et les processus de négociation et d'échange politique ». Aussi ne peut-on les analyser, pour Bruno Jobert, en termes de « réseaux » ou de « communautés de politiques publiques » qui postulent une coïncidence entre les moments de définition sociale de la réalité et les moments de négociation politique. C'est pourquoi il fait la distinction entre les « arènes des politiques » qui sont les lieux de négociation entre un petit nombre d'alternatives, et les « forum des politiques publiques », qui s'appuient sur un nombre d'acteurs important et vise à construire une interprétation commune de la réalité.

Ces perspectives sont intéressantes, mais elles se concentrent plutôt sur la fonction des réseaux de création de savoirs que sur leurs formes et sur les modalités de leur action. Or on peut également envisager le rôle de ces réseaux dans une perspective stratégique, et pas seulement fonctionnaliste : la question n'est dès lors plus de comprendre quelle est la fonction des réseaux de création de savoirs dans les processus politiques, mais plutôt comment ils se forment et quelles sont les modalités de leur action.

### **Gouvernance et communautés épistémiques**

Dans ce sens, ces réseaux se livrent à une forme de « lobbying cognitif ». Ils sont par exemple décrits par Sabatier comme des « advocacy coalitions networks », réunissant des

individualités privées ou publiques qui « (1) share a set of normative and causal beliefs and (2) engage in a nontrivial degree of coordinated activity over time » (1999 : 120). Mais la meilleure analyse est probablement celle de Haas (1992 : 3), qui les appelle « communautés épistémiques » et en offre la définition suivante :

*Although an epistemic community may consist of professionals from a variety of disciplines and backgrounds, they have (1) a shared set of normative and principled beliefs, which provides a value-based rationale for the social action of community members; (2) shared causal beliefs, which are derived from their analysis of practices leading or contributing to a central set of problems in their domain and which then serve as the basis for elucidating the multiple linkages between possible policy actions and desired outcomes; (3) shared notions of validity – that is, intersubjective, internally defined criteria for weighing and validating knowledge in the domain of their expertise; and (4) a common policy enterprise – that is, a set of common practices associated with a set of problems to which their professional competence is directed, presumably out of the conviction that human welfare will be enhanced as a consequence.*

Ces communautés réunissent des scientifiques, mais également des experts du privé ou du public, qui s'emploient à « *articulating the cause-and-effect relationships of complex problems, helping states identify their interests, framing the issues for collective debate, proposing specific policies, and identifying salient points for negotiation* » (Haas, 1992 : 2).

Nous nous concentrerons quant à nous sur le cadre des communautés épistémiques. En effet, l'approche par les « *advocacy coalitions* » souffre de ne pas chercher à expliquer le développement des croyances que partagent les acteurs. On se souvient que pour Sabatier, les « *advocacy coalitions* » regroupent des acteurs qui s'accordent sur le même système de relations causales. Cependant, Sabatier n'explicite pas comment ce système est développé ni comment il se répand. Son cadre théorique, parce qu'il se focalise directement au niveau des groupes, n'est pas assez attentif aux processus de *construction* des croyances elles-mêmes (Haas, 2001: 11580). Peter Haas, qui s'inscrit clairement dans une démarche constructiviste, est plus sensible au caractère « artificiel » des croyances des groupes, et s'intéresse donc à l'histoire de leur construction.

*Epistemic communities' is a concept developed by 'soft' constructivist scholars of international relations concerned with agency to understand the actors associated with the formulation of ideas, and the circumstances, resources and mechanisms by which new ideas or policy doctrines get developed and are introduced to the political process* (Haas, 2001 : 11579).

## **Deux questions sur la naissance et le travail des communautés épistémiques**

Nous voudrions contribuer à creuser la notion de « communauté épistémique » en nous concentrant sur deux processus. Notre premier questionnement concerne les processus de création de ces communautés. Une des assertions fondamentales de la théorie de Haas est que les acteurs étatiques sont des « *uncertainty reducers as well as power and wealth*

*pursuers* » (Haas, 1992 : 4). Dans cette fonction de réduction de l'incertitude, nécessaire pour prendre des décisions complexes, les décideurs politiques s'appuient sur des communautés épistémiques : ce sont avant tout les besoins d'informations exprimés par les décideurs politiques pour prendre des décisions complexes qui motivent la création de savoirs visant à répondre à ces besoins. *La première hypothèse que nous testons, et qui est directement dérivée du cadre théorique de Haas, est de savoir si la création des communautés épistémiques est liée à un besoin de savoir exprimé par les autorités politiques.* Autrement dit, nous chercherons à évaluer si les communautés épistémiques sont un produit des institutions étatiques qui, face à de nouvelles conditions sociales, économiques, écologiques ou politiques, expriment un besoin de savoirs alternatifs pour remplacer les savoirs anciens.

Notre second questionnement concerne les processus par lesquels les communautés épistémiques parviennent à influencer sur les décisions politiques. Est ici posé le problème de la sélection et de la diffusion des idées qui éclaireront le choix des acteurs politiques. Haas (2001 :11583) propose deux mécanismes de diffusion des idées : le premier repose sur des formes d'apprentissage institutionnel (relations interpersonnels, communication, persuasion qui conduisent les acteurs politiques à adopter les nouveaux cadres cognitifs). Le second repose sur le remplacement des anciennes équipes administratives par des membres de la communauté épistémique dont les idées se sont imposées. Nous nous demanderons donc si le changement des cadres cognitifs de l'action publique se fait par "imprégnation" des acteurs étatiques, ou par l'entrée dans les équipes gouvernementales des membres des communautés épistémiques civiles. *Autrement dit, la seconde hypothèse que nous testons concerne les modes d'intégration des savoirs nouveaux dans l'action publique : se font-ils à travers un transfert des idées ou un transfert des hommes?*

## Méthodologie

Nous confronterons ces hypothèses théoriques à l'analyse de la communauté épistémique qui a promu la loi de décentralisation au Chili. Notre étude se fonde sur des entretiens avec des acteurs de cette communauté épistémique, ainsi que sur l'analyse d'archives. Sur le plan méthodologique, notre approche peut susciter deux critiques : La première critique qui peut nous être faite est liée au choix de procéder à une étude de cas circonscrite. La seconde critique porte sur notre approche micro-sociologique. Nous nous concentrons en effet sur les acteurs plutôt que sur les corpus de savoirs qu'ils créent va à l'encontre de certains travaux qui s'inscrivent dans le cadre de Peter Haas.

La première critique pose la question de la portée d'une étude de cas. Il nous semble cependant que la portée générale des arguments tirés d'études de cas a été suffisamment démontrée pour que nous n'ayons pas à revenir sur ce point (Becker, 2002, Desage, 2006). D'autre part, nous estimons que l'étude approfondie d'un seul cas est la seule façon qui permette une analyse fine des pratiques des acteurs investis dans des communautés épistémiques.

Ce qui nous mène à la seconde critique, qui revendique d'étudier les savoirs produits par les communautés politiques – en tant qu'éléments de la structuration cognitive des acteurs publics – plutôt que l'action des acteurs des communautés épistémiques, est la

plus difficile. Notre position va en effet à l'encontre de certaines études qui mettent par exemple de l'avant le caractère avant tout conceptuel de ces communautés, ce qui les conduit à une analyse qui part des concepts pour ensuite décrire les réseaux d'acteurs qui s'y attachent (Roth et Bourguine, 2005 : 109). Or il nous semble que notre posture, qui consiste donc à étudier les pratiques des acteurs plutôt que leurs seules idées, est justifiée dans la mesure où le concept de communauté épistémique dérive directement du constructivisme. C'est dans la mesure où les savoirs utiles à la régulation politique sont socialement construits que l'on est en droit de s'interroger sur les processus de cette création. C'est pourquoi il nous semble paradoxale de se revendiquer d'un cadre théorique constructiviste et de ne pas respecter les implications méthodologiques de celui-ci. Il y a ainsi une forme de structuralisme, qui s'exprime dans certains écrits concernant les communautés épistémiques, qui est paradoxale. En effet, le constructivisme s'est construit contre le structuralisme (certains parlent d'ailleurs de post-structuralisme pour désigner les mêmes courants), et sur l'idée que les structures n'existent pas indépendamment des acteurs. C'est la raison pour laquelle il nous semble impossible de faire l'économie d'une étude des pratiques passées (Veyne, 1978 : 389) des acteurs investis dans la communauté épistémique chilienne, à travers des interviews notamment.

### ***Analyse empirique : le réseau épistémique de la décentralisation au Chili***

Voici venu le moment de confronter nos questions théoriques à la réalité empirique à travers l'étude de la naissance et du développement de la communauté épistémique à l'origine de la politique de décentralisation chilienne. Après avoir défini cette communauté, nous montrerons que si sa naissance est liée à un besoin de savoir de l'Etat chilien, exprimé à travers la création d'une institution de recherche étatique sur la décentralisation, le développement de cette communauté s'est par la suite émancipé du cadre institutionnelle à travers l'approfondissement de relations interpersonnelles entre les acteurs et la création d'un réseau épistémique indépendant de l'Etat. Cela nous conduira, dans un troisième temps, à décrire comment ce réseau épistémique est finalement parvenu à imposer la politique de décentralisation par l'intégration de certains de ses acteurs au gouvernement qui a succédé à la dictature.

### **La communauté épistémique chilienne à l'origine de la politique de décentralisation**

Nous avons vu que, selon la définition donnée par Haas (1992 : 3), on peut parler de "communauté épistémique" dès lors que quatre conditions sont remplies : les acteurs doivent partager un cadre normatif, une même vision de la causalité, une procédure de validation des énoncés et enfin une entreprise politique.

Les acteurs partagent-ils un cadre normatif? Répondre à cette question implique de se situer dans l'ordre du discours. Il s'agit ici d'établir s'il y a présence d'un discours cohérent dans lequel se retrouvent tous les acteurs. Dans notre cas, l'existence du cadre

---

<sup>1</sup> Note méthodologique: notre étude comporte 26 entretiens semi-directifs, réalisés auprès des divers acteurs du processus chilien ainsi que l'analyse des archives des institutions auxquels les acteurs du processus ont appartenu ainsi que des institutions partenaires.

normatif ne pose guère de problème. La définition de la décentralisation partagée par les acteurs est la définition classique : « *a process of state reform composed by a set of public policies that transfer responsibilities, resources, or authority from higher to lower levels of government in the context of a specific type of state* » (Falleti, 2005 : 328). Cette définition structure un discours qui articule de façon logique plusieurs sous-champs. A la suite de Foucault (2005), on peut identifier deux types de champs discursifs mobilisés par la notion de décentralisation. Un *champ de présence* (Foucault, 2005 : 77) qui met en jeu des énoncés déjà formulés ailleurs et repris dans le discours dans un but d'expérimentation logique voir de validation – dans notre cas, ce champ intègre des concepts comme l'autogestion, la demande de participation des citoyens ou encore le problème de l'inégalité entre les territoires. Le second type de champ discursif mobilisé est le *champ de concomitance*<sup>2</sup>, par lequel le discours décentralisateur s'est nourri de plusieurs autres discours (économique, modernisateur, géographique, démocratique, administratif) qui l'ont précédé, ou qui ont été construits simultanément, et qui ont contribué, en partie, à sa validation. Il faut certainement relever ici ce que la force de l'empreinte du discours décentralisateur sur les acteurs de la décentralisation doit à une formation académique commune<sup>3</sup>. D'un point de vue historique, la construction du discours chilien sur la décentralisation a connu au moins deux grandes phases. Ainsi, dans les années soixante et soixante-dix, la notion de « décentralisation » renvoie plutôt à celle de « déconcentration » ou à ce qu'on appellera dans les années quatre-vingt la *décentralisation administrative*, que Falleti (2007 : 104) définit comme « l'ensemble de politiques qui transfèrent l'administration et l'offre des services sociaux (...) vers les gouvernements infranationaux ». Ce n'est que dans les années quatre-vingt dix qu'on fera la distinction – confortée par les discussions des lois de décentralisation de 1991 et 1993<sup>4</sup> – entre déconcentration et décentralisation telle qu'on peut la comprendre dans un pays comme la France.

Les acteurs partagent-ils une même vision de la causalité? Cette question ne soulève guère plus de difficulté que la première. La première prémisse causale que partagent les acteurs est liée à la notion d'efficacité, soutenue par l'analyse économique et les sciences de l'administration, qui est comprise dans le cadre de la décentralisation comme la capacité de l'Etat de répondre aux besoins de citoyens habitant hors la capitale. La seconde prémisse causale est liée au concept de *planification nationale*, définie comme « la fonction d'octroyer les critères, objectifs et priorités fondamentales qui puissent inspirer les projets spécifiques sectoriels ou régionaux »<sup>5</sup>; ce concept est attaché à la notion de *développement régional* qui cherchait à diminuer les différences inter et

<sup>2</sup> Le champ de concomitance est défini comme suit par Foucault (2005: 77-8): « Énoncés qui concernent de tout autres domaines d'objets et qui appartiennent à des types de discours tout à fait différents ; mais qui prennent activité parmi les énoncés étudiés soit qu'ils servent de confirmation analogique, soit qu'ils servent de principe général et de prémisses acceptés pour un raisonnement, soit qu'ils servent de modèles qu'on peut transférer à d'autres contenus, soit qu'ils fonctionnent comme instance supérieure à laquelle il faut confronter et soumettre au moins certaines de propositions qu'on affirme. »

<sup>3</sup> La formation initiale de chacun des acteurs va se révéler d'une grande importance dans la construction du discours décentralisateur comme nous le dit un des acteurs : « ceux-ci [les thèmes de la décentralisation] sortent de mains d'économistes qui voyaient le phénomène mais qui ne pouvaient pas visualiser le territoire, et nous les architectes nous l'avons pris, et puis les géographes sont arrivés à la fin ». De même pour l'existence des références communes autour de certains auteurs comme François Perroux : « la question des pôles de développement était pour nous un évangile... même des américains comme John Friedman étaient de l'école de Perroux ».

<sup>4</sup> Nous évoquons ici la réforme constitutionnel de novembre 1991 (de la loi n° 18.695 voté en 1989) qui permet l'élection démocratique du Conseil Municipal et la L.O.C. N° 19.175 de mars 1993 de « Gouvernement et Administration Régionale ».

<sup>5</sup> Archiv es ODEPLAN, « Informe del Gobierno de Chile. Las quintas reuniones anuales del CIES », Santiago du Chili, juin de 1967.



intra-régionales pour permettre le développement harmonieux de tout le territoire national : « L'idée c'était que l'Etat investisse dans les diverses régions afin de faciliter le transfert de gens aux régions et simultanément créer des activités économiques et des services qui auraient permis une certaine stabilité pour chacun d'elles »<sup>6</sup>. La troisième et dernière prémisse causale se situe dans la logique de la *démocratie participative* : il faut une plus grande participation des citoyens dans les décisions pour une meilleure démocratie – ce qui implique de rapprocher les centres de décision des citoyens qui sont concernés par ces décisions.

La réponse à la question « les acteurs partagent-ils une même vision des processus de validation des énoncés » est plus subtile. Dans la mesure où, au moment où le discours sur la décentralisation est construit au Chili, les chiliens n'avaient aucune expérience de celle-ci, la validation des nouveaux savoirs se fait par des références à *ce qui marche ailleurs*. Il s'agit donc ici d'importer des expériences étrangères à partir desquelles sont proposés des nouveaux instruments (concernant la régionalisation, les statistiques régionales, la planification nationale et régionale) qui concordent avec des notions empruntées au « champ de concomitance » du discours décentralisateur.

Enfin, la réponse à la question de l'entreprise politique commune est évidente : le projet qui lie les acteurs est d'imposer la décentralisation au Chili.

### **La naissance de cette communauté épistémique est liée à un besoin de savoir exprimé par l'Etat?**

En 1964, dès l'arrivée au gouvernement du démocrate chrétien Eduardo Frei Montalva (1964-1970), commence la gestation d'ODEPLAN (Bureau de Planification Nationale)<sup>7</sup>. Cet organisme entrera réellement en fonction en 1965 comme un bureau de Conseil auprès du Président de la République. Il visait à harmoniser le développement inégal des territoires au niveau inter-régional, grâce à ses compétences en planification et en évaluation<sup>8</sup>.

Si la création de l'ODEPLAN est une initiative de l'Etat, qui exprime son besoin de constituer un savoir cohérent sur la décentralisation, cette initiative a très rapidement mobilisé un certain nombre de réseaux d'institutions civiles et gouvernementales, comme le CIDU (Centre Interdisciplinaire de Développement Urbain) et l'ILPES (Institut Latino-américain de Planification Economique et Sociale). Ainsi le réseau « fondateur » de la communauté épistémique s'est-il constitué autour de J.C., S.B., E.S., E.M. et F.C. pour l'ODEPLAN, de S.G. pour le CIDU et de C.M. pour l'ILPES-CEPAL. Par ailleurs, les compétences en termes de planification et d'évaluation avaient été acquises auprès du personnel de la CORFO<sup>9</sup>. En effet, au début des années soixante la CORFO a célébré un vaste accord de coopération avec l'Université du Chili pour la préparation d'études

<sup>6</sup> Entretien avec l'auteur, F.C., Santiago du Chili, 19 octobre 2006.

<sup>7</sup> Le Plan existait déjà, au moins en tant que projet, dès 1960.

<sup>8</sup> Archives ODEPLAN, « Informe del Gobierno de Chile. Las quintas reuniones anuales del CIES », Santiago du Chili, juin de 1967.

<sup>9</sup> Sergio Boisier, « La doctrina (oculta) de la descentralización chilena » dans *Desarrollo regional: balance de una década de gobiernos regionales*. División de Planificación Regional de MIDEPLAN. Santiago de Chile: MIDEPLAN, División de Planificación Regional, 2003.

régionales. Celles-ci ont constitué la source d'études postérieures dans l'ODEPLAN et ont servi à la formation d'un petit groupe des *professionnels* ou d'experts en la matière.

L'ILPES a, depuis sa création en 1962, été l'interlocuteur permanent des gouvernements de la région. De plus, et en tant qu'organisme de CEPAL, Nations Unies, l'institut donne des cours de formation<sup>10</sup> et développe des activités de coopération technique avec la plupart des pays de la région. L'ILPES est un organisme hautement influent dans la formulation des politiques publiques en Amérique Latine et donc au Chili où est situé son siège, au moyen des documents et des activités que font ceux qui le constituent.

Le CIDU, pour sa part, est créé en 1965 au sein de l'Architecture de l'Université Catholique du Chili dans le but d'être un centre de recherche et d'enseignement sur le Développement Urbain. C'est dans cette structure que deux experts de la décentralisation envoyés par la Fondation Ford, John Friedman et Walter Stöhr, enseignent dans le nouveau master en planification urbaine et régionale mis en place en mars 1967 ainsi qu'à la faculté d'économie de l'Université du Chili. Ils ont également un rôle d'intermédiaires entre le CIDU et ODEPLAN.

Il faut enfin considéré le rôle du CEPLAN (Centre d'Etudes de Planification National) dans le réseau mis en place autour de l'ODEPLAN. Le CEPLAN, créé en 1967-8, est conçu comme un centre interdisciplinaire appartenant à l'Université Catholique. Il a des rapports de collaboration avec ODEPLAN à partir de 1970 et compte parmi ses membres (entre autres) : O.M., C.P. et A.F. Ce dernier avait travaillé à ODEPLAN et servira de lien entre les deux institutions.

Les premiers éléments de ce *réseau institutionnel* datent du milieu des années soixante, mais le réseau continuera de s'élargir jusque dans les années 90. Au final, une prise en compte extensive des institutions impliquées dans ce réseau nous permet de dresser la liste suivante : le Bureau de Planification Nationale (ODEPLAN), l'Institut Latino-américain de Planification Economique et Sociale de la Commission Economique Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (ILPES-CEPAL), le Centre Interdisciplinaire de Développement Urbain (CIDU), le Centre d'Etudes pour le Développement (CED), Le Groupe des 24, l'Association Chilienne de Planification (ASOCHIPLAN), le Sous-secrétariat au Développement Régional (SUBDERE). L'ensemble de individus travaillant dans ces institutions recoupe bien l'ensemble de la communauté épistémique telle que nous avons pu la reconstituer à travers notre enquête de terrain<sup>11</sup>. On peut synthétiser cette communauté épistémique à travers le tableau suivant :

Acteur	Licence	Université	Post-grade	Université	Institutions d'appartenance	Réf. Biblio.
J.A.	Géographe	Du Chili	Master en Dév. Régional	La Haye	ILPES-CEPAL	F. Perroux

<sup>10</sup> A cette date plus 15.000 personnes y ont participé.

<sup>11</sup> Pour recenser ces personnes, en tant qu'acteurs du processus, nous avons utilisé différentes méthodes : d'abord, nous avons effectué une observation participante à ILPES-CEPAL qui nous a permis de nouer un contact permanent avec deux acteurs du processus : L.L. et S.B. Ils nous ont mis en contact avec d'autres personnes du réseau que nous avons pu interviewer grâce à deux enquêtes de terrain réalisées au Chili entre octobre 2005 et janvier 2006, puis entre octobre et décembre 2006. Certains de ces acteurs, à leur tour, nous ont donné les coordonnées d'autres personnes qu'ils considéraient comme importantes dans le processus. Nous sommes arrivés, de cette manière, à un point auquel nous avons interviewé ou identifié tous les personnes citées comme des acteurs. Enfin, nous avons vérifié ces informations auprès des archives.

					CED	S. Boisier
					ASOCHIPLAN	C. de Mattos
					SUBDERE	
					Sec. Gén. Du Gouv.	
					Sec. De la Présidence	
					CONAMA	
					Fondation EBERT	
S.B.	Economiste	Du Chili	Master en Dév. Régional	Pennsylvanie	ODEPLAN	
				CEPE	CIDU	Jorge Ahumada
					Université de Temuco	F. Perroux
					Université de Valparaíso	J. Friedman
					ILPES-CEPAL	W. Sthör
					Groupe des 24	Massé
					CED	
					ASOCHIPLAN	
J.C.	Economiste	Du Chili	Master en Economie du développement	USA	ODEPLAN	W. Sthör
					Institut de l'Autogestion	J. Friedman
					Groupe des 24	F. Perroux
					ASOCHIPLAN	
					MIDEPLAN	
					MINEDUC	
F.C.	Juriste	Du Chili	Etudes en Planification	France	ODEPLAN	J. Ahumada
					Groupe des 24	F. Perroux
					ASOCHIPLAN	
S.G.	Economiste	Du Chili	Master en Planification Urbaine et régionale	CIDU	CIDU	F. Perroux
					CORFO	S. Boisier
					ASOCHIPLAN	
G.M.	Economiste	Paris I	Docteur en Economie		VECTOR	
					CED	
					SUBDERE	
L.L.	Géographe	Du Chili	Master en Dév. Régional	La Haye	ILPES-CEPAL	
					CED	
					Groupe des 24	
					ASOCHIPLAN	
					SUBDERE	
E.S.	Architecte	Du Chili			ODEPLAN	Luis Thayer
					Société mexicaine de	
					Planification	
					ILPES-CEPAL	
					ASOCHIPLAN	
					MIDEPLAN	
E.B.	Economiste	Du Chili	Master en Science Po	Californie	ILPES-CEPAL	
					CED	
					Groupe des 24	
					Sec. De la Présidence	
					Sénateur	

H.N.	Juriste	Du Chili	Master en Sciences Po	Louvain	Groupe des 24	S. Boisier
			Sciences du développement		Université de Talca	
			Docteur en Droit Public			
O.M.	Economiste	Du Chili	Docteur en Economie	Yale	CEPLAN	S. Boisier
					FLACSO	
A.F.	Economiste	Catholique	Docteur en Economie	Wisconsin	ODEPLAN	
					CEPLAN	
					CIEPLAN	
					Ministre de Finances	
					Gouverneur BM et BID	
E.M.	Architecte				ODEPLAN	
					ASOCHIPLAN	
					Expert ONU	
C.P.	Sociologue	Du Chili	Docteur en sociologie		CEPLAN	

Malgré la création et le travail conjoint du réseau institutionnel décrit ci-dessus le discours sur la décentralisation ne portera ses fruits politiques qu'au début des années 90. Il faut dire que dans les années 60, au moment où est construit le discours décentralisateur, les priorités politiques sont autres : la réforme agraire, les problèmes sociaux, etc. La décentralisation apparaît comme un sujet qui peut toujours attendre face à d'autres problèmes qui apparaissent plus urgents.

Puis le changement de régime et l'instauration de la dictature en 1973 vont rapidement distendre les liens institutionnels qui avaient été noués. Les rapports de collaboration établis entre ODEPLAN, CIDU, ILPES, et plus marginalement CEPLAN, vont être interrompus, bien que, pour un certain temps, quelques experts d'ODEPLAN et du CIDU conservent leur place. De plus, les fonctions des institutions évoluent : ainsi, la fonction de planification de l'ODEPLAN, par exemple, cesse en 1978.

Pourtant, lorsqu'en 1990 le nouveau gouvernement démocratique met en place la politique de décentralisation, ce sont bien, pour l'essentiel, les acteurs du réseau institutionnel précédemment décrit qui définiront le programme. D'où cette question, au cœur de notre propos : comment se fait-il que la communauté épistémique rassemblant le réseau institutionnel ait réussi à perdurer en dehors des institutions qui la composaient?

La raison est simple et tient au fait que la communauté épistémique a pu s'émanciper de ses structures institutionnelles et perdurer sans elles grâce aux relations personnelles liées entre ses membres. Au sein de la communauté épistémique, les relations de collaboration et d'amitié qu'ont entretenues les acteurs ont été relativement régulières. Et ce sont ces relations, renforcées par le contexte politique, qui ont permis au groupe de se maintenir malgré la désagrégation institutionnelles de la communauté.

Nos entretiens nous ont permis de constater l'importance des relations d'amitié entre les membres de la communauté épistémique avant 1973. E.S. se souvient par exemple que : « On sortait les soirs, tout le groupe, dans un *Austin Mini*. ». Et ces amitiés ont été consolidées au début de la dictature lorsqu'il a fallu recréer une équipe pour travailler à

l'ébauche d'un projet de décentralisation – travail qui devait être perverti par la suite par l'administration dictatoriale. S.B. se souvient ainsi :

J'ai réintégré l'ODEPLAN pour quelques mois en 1973 [après être parti en 1970] avec l'intention d'aider J.C., E.S. et à une série d'amis qui auraient pu avoir des gros soucis...alors, on a fait là une opération qui a eu beaucoup de succès, j'appelé tous ces gens qui étaient là et je leur ai dit : vous devez penser à une proposition de politique régionale dans les 24 heures pour ces quatre militaires (chefs d'ODEPLAN). Et on a fait une proposition qui s'est ensuite révélée être une partie substantielle du discours de Pinochet, en inaugurant la politique de régionalisation<sup>12</sup>.

Et cette dynamique de groupe, qui dépasse la sphère professionnelle pour investir le champ amical, perdure pendant la dictature. Les acteurs participent à différents groupes informels se donnant pour mission de construire un projet alternatif à celui du régime : « chacun travaillait, on était des amis, on avait des relations, nous n'avions pas une structure institutionnelle mais à chaque fois qu'on pouvait y aller, on y est allé, introduire le thème [de la décentralisation] et après partager des opinions sur ce qui faisait le régime militaire »<sup>13</sup>. Ces relations amicales étaient d'autant plus fortes que les acteurs partageaient un engagement militant, la plupart étant proches du Parti Démocrate Chrétien<sup>14</sup>. Ce qui contribue à expliquer, par ailleurs, leurs complicités passées et leur opposition au régime et à son projet.

Ainsi au moment de la formation des équipes de travail qui mirent en place le projet de loi de décentralisation de la décennie 90, cette période d'actions non-formelles, fondées sur l'amitié et sur le militantisme, a joué un rôle important. Comme en atteste ces souvenirs relatés par J.A.<sup>15</sup> :

Notre leader dans le groupe et notre ami, par son âge et par beaucoup de choses était S.G. Il a été nommé chef de la division régionale de la SUBDERE et je crois (...) que, les quatre premières années cette division a été la partie forte de la SUBDERE, notamment grâce aux personnes qui sont arrivées là-bas...bon, S.G. avait été Président de la Société Interaméricaine de Planification, il avait été consultant pour beaucoup de gouvernements; moi depuis une perspective théorique (...) j'avais donné des cours à la CEPAL, j'avais étudié le processus dans d'autres pays, avec L.L. à l'Université Catholique. La division régionale a donc été construite avec des personnes toutes très compétentes. C'était la division qui avait l'équipe la plus consolidée, avec le plus d'expérience conjointe. Alors, j'ai l'impression qu'on a été la clé de voûte de cette période.

Ce sont bien les acteurs ici cités qui seront, parmi d'autres, à l'origine de la loi de décentralisation de 1991-1993.

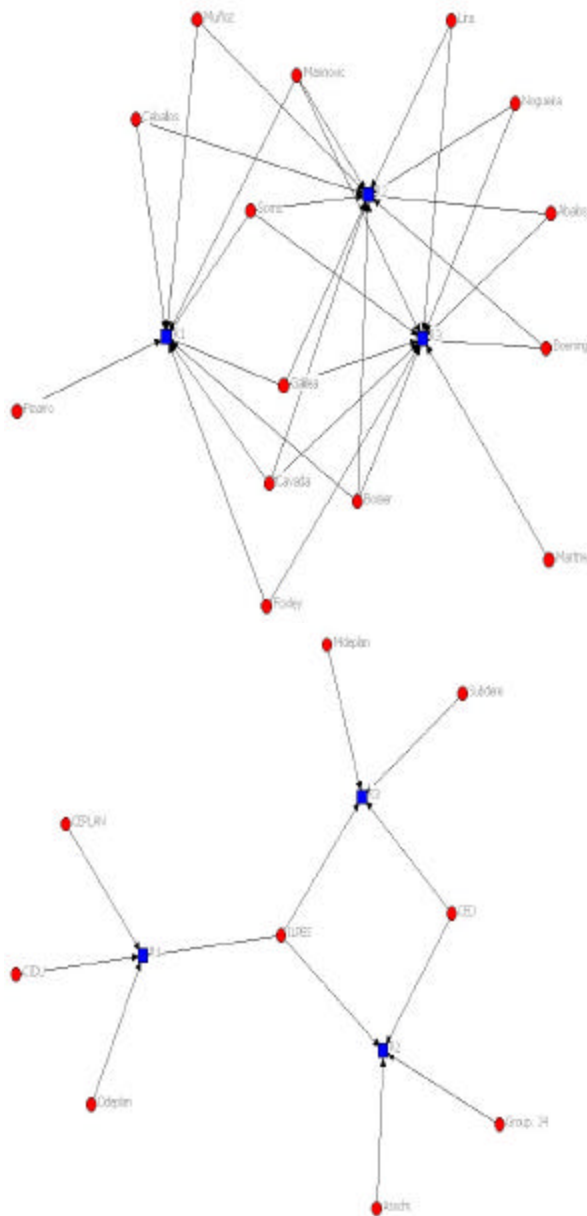
<sup>12</sup> Entretien avec l'auteur, S.B., Santiago du Chili le 25 novembre 2005.

<sup>13</sup> Entretien avec l'auteur, J.C., Santiago du Chili, 7 novembre 2006.

<sup>14</sup> De nos 14 acteurs : 8 étaient démocrates chrétiens, 4 socialistes, 1 proche socialiste et 1 communiste.

<sup>15</sup> J.A. est un nouvel acteur du réseau à partir des années 1980. L'extrait est tiré d'un entretien réalisé à Santiago du Chili, 25 octobre 2006.

Mise en regard du réseau interpersonnel et du réseau institutionnel.



### Succès du réseau épistémique : transfert des hommes ou transfert des idées?

Au début de la dictature, le réseau épistémique parvient à faire passer quelques unes de ses idées dans les projets politiques du gouvernement. Ainsi, le groupe qui est demeuré à l'ODEPLAN après le coup d'Etat a-t-il pu proposer de faire élire les *Intendentes* (Préfets) de région. Cette idée sera reprise par le Brigadier Général Julio Canessa, qui la cite dans un entretien publié dans journal proche du régime, « El Mercurio ». On pourrait également faire état de la reprise du découpage régional du pays –dans la régionalisation de 1974 – qui était «dans les cartons » de à l'ODEPLAN depuis 1967, ainsi que de certains des instruments que l'ODEPLAN avait conceptualisé, comme le FNDR (Fonds National de Développement Régional).

L'idée d'une « reprise » par la dictature de thèmes développés par le réseau épistémique avant le putsch est confirmée par deux éléments : d'une part, l'auto-critique rétrospective à laquelle se livrent certains acteurs du réseau, qui regrettent d'avoir « vendu » leur projet à la dictature ; d'autre part, la reconnaissance de ces acteurs du travail des militaires afin d'imposer une vision régionaliste du pays.

Toutefois, à la fin de la décennie soixante-dix, les membres du réseau ont tous quitté les organismes étatiques. Ce retrait des acteurs est certes lié à un rejet des politiques répressives de la dictature. Mais il résulte également d'une forme de déception concernant la politique de décentralisation menée par le régime de Pinochet. Après sa réinterprétation par le gouvernement, celle-ci se révélait en effet être un instrument du néolibéralisme, ce que n'avaient jamais souhaité les membres du réseau épistémique. Le régime avait ainsi pris diverses initiatives, au titre d'une volonté régionalisatrice et décentralisatrice, en concordance avec son projet néolibéral : la municipalisation de la santé et de l'éducation était menée sans contrepartie de fonds; la régionalisation des universités était réalisée à travers des lois d'autonomie. Dans un autre ordre d'idées, les régions étaient renommées avec des numéros romains au lieu et place d'un nom en rapport avec leurs dénominations historiques d'anciennes provinces.

Autrement dit, les acteurs du réseau épistémiques ont appris à leur dépend qu'en transférant leurs idées aux institutions dictatoriales, ils en avaient perdu la maîtrise. Le gouvernement avait beau jeu de réinterpréter ces idées selon une idéologie qui lui était propre. Sous couvert de décentralisation, c'était une politique néolibérale qui était menée. Sous la dictature, le transfert de l'idée décentralisatrice s'est donc révélée être un échec pour le réseau épistémique : leur entreprise politique se trouvait dévoyée.

Cependant, la fin de la dictature ouvre une chance nouvelle aux acteurs du réseau. On a vu comment celui-ci était parvenu à survivre grâce aux liens informels et personnels existant entre les acteurs. Ainsi, au moment où le gouvernement démocratique cherche des individus capables de mettre en place une politique de décentralisation, le réseau épistémique peut pourvoir à la demande de l'Etat.

Le réseau, qui travaille le thème de la décentralisation depuis les années soixante, est en effet bien placé pour fournir au gouvernement des membres capables de penser et de construire le projet de loi décentralisation de 1991 (n° 18.695 sur les communes) et de 1993 (n° 19.175 sur les régions). Et cette fois, les acteurs du réseau participent directement au travail de rédaction du projet de loi. Ils peuvent ainsi s'assurer que ce sont bien les idées qu'ils défendent depuis plus de vingt ans qui sont développées. En intégrant directement le gouvernement, ils évitent que ces idées soient récupérées. La décentralisation effective est ainsi instaurée sous le contrôle<sup>16</sup> des acteurs qui l'ont conceptualisée : elle résulte d'un transfert des hommes dans les équipes gouvernementales plutôt que d'une simple diffusion de leurs idées.

---

<sup>16</sup> Il faut noter ici qu'il ne peut y avoir de contrôle complet des membres du réseau épistémique dans la mise en place politique de leur concept. Même dans la phase « démocratique » de la construction du projet de loi sur la décentralisation, les acteurs épistémiques devront composer avec des intérêts strictement politiques – ce qui conduira à une certaine dénaturation de leur projet initiale. Ce dévoiement n'aura cependant aucune commune mesure avec celui qui avait eu lieu sous la dictature.

## Conclusion

Il ressort de notre analyse empirique le rôle important des relations interpersonnelles dans les communautés épistémiques. Cela conforte les analyses épistémologiques post-kuhniennes, comme le montrent par exemple les travaux de Bruno Latour et Steve Woolgar (1993, [1979]) et Michel Callon (1989), qui réussissent à rendre compte du phénomène de genèse des laboratoires scientifiques en montrant le rôle capital qu'y jouent les réseaux interpersonnels préalablement établis. Cela conforte également certaines perspectives du néo-institutionnalisme sociologique : « *Taken together, these propositions suggest a view of reality forming that emphasizes the impact of interpersonal connections within a political system and the affective connection between the system and the participant on the development of belief, as well as the interaction between seeing and liking* » (March et Olsen, 1989 : 45). Ces relations interpersonnelles dessinent des réseaux d'individus, généralement « de taille restreinte et délimité par des frontières socialement instituées (celles d'un groupe, d'un organisme) » (Merklé, 2004 : 33).

Cette place centrale des relations interpersonnelles entre les acteurs dans la formation et le développement des communautés épistémiques, ainsi que le fait que le succès de l'entreprise de la communauté épistémique ait été assuré par le transfert des hommes plutôt que par le transfert des idées, nous conduit à préférer le terme de « réseau épistémique ». Le terme de « communauté » sous-entend en effet un aspect transcendant les acteurs : les idées défendues par la communauté épistémique. Or nous avons montré que ce qui fait le « liant » dans une communauté épistémique, ce qui lui permet de survivre à la désagrégation des institutions qui la portaient, ce ne sont pas tant les idées que les éléments interpersonnels – affectifs, historiques, stratégiques – qui lient les acteurs entre eux. C'est-à-dire que les hommes sont finalement aussi importants que les idées dans les communautés épistémiques. Aussi, pour évacuer cette forme de transcendance conceptuelle qui tiendrait la « communauté » épistémique, nous préférons le terme de « réseau épistémique », qui traduit mieux selon nous que se sont les idées qui vont aux hommes, et non pas les hommes qui vont aux idées. Autrement dit, il ne s'agit pas pour nous de passer la notion de communauté épistémique à la moulinette de l'analyse « rational choice/ stratégie des acteurs », mais de critiquer les théoriciens qui n'approchent les communautés épistémiques que « par les idées et les discours ».

Cette attention aux hommes qui constituent les réseaux épistémiques nous a permis de montrer que ceux-ci ne sont pas des sous-produits des institutions politiques. Si le réseau épistémique responsable de la décentralisation chilienne a été initié par les institutions politiques, les liens qui ont uni ces acteurs ont largement dépassé le cadre institutionnel et leur ont permis de survivre à la dictature. Les réseaux épistémiques existent, grâce aux relations interpersonnelles qui les traversent, indépendamment des institutions politiques. Aussi n'est-ce pas le besoin institutionnel qui génère la production et le développement de nouveaux cadres d'interprétation. D'autre part, la mesure où ce sont des acteurs qui sont au centre des réseaux de savoir plutôt que des idées ou des concepts, c'est en imposant la présence de ces acteurs dans les équipes dirigeantes que les réseaux de savoir s'assurent de la réalisation dans le champ politique des cadres cognitifs qu'ils ont créés.



C. Gutiérrez Ruiz est Doctorante en Science Politique, ATER, CERAPS-UMR8026, Université de Lille 2, [ccgr78@yahoo.fr](mailto:ccgr78@yahoo.fr); B. Sibille est doctorant à la Chaire de Recherche du Canada en Gouvernance et Citoyenneté, Université de Montréal, [bastien.sibille@gmail.com](mailto:bastien.sibille@gmail.com). Ce travail s'inscrit dans leurs recherches doctorales respectives ainsi que dans la recherche menée par le PICS n° 3441.

## Bibliographie

- Abdelmalki, L. et al., 1993, *La région motrice dans « l'économie du XXe siècle »*, 13<sup>e</sup> journées lyonnaises annuelles François Perroux (Paris : Les éditions de l'épargne).
- Becker, Howard S., 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales* (Paris : La Découverte).
- Callon, Michel, 1989, *La science et ses réseaux : genèse et circulation des faits scientifiques* (Paris, Strasbourg : Editions La Découverte/Conseil de l'Europe/Unesco).
- Dahl, Robert, 1971, *Qui gouverne?* (Paris : Armand Colin).
- Degenne, Alain et Michel Forcé, 1994, *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie* (Paris : Armand Collin).
- Fabien, Desage, 2006, « Comparer pour quoi faire? Le point de vue d'un monographe », dans Chaire du Canada en Citoyenneté et Gouvernance (ed.), (Montréal).
- Dumoulin, Laurence, et al., 2005, *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques* (Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble).
- Dunsire, Andrew, 1999, « Then and Now: Public Administration, 1953-1999 », *Political Studies*, (XLVII), 360-78.
- Falleti, Tulia G., 2005, « A Sequential Theory of Decentralization: Latin America Cases in Comparative Perspective », *American Political Science Review*, 99 (3), 327-346.
- , 2007, « S'emparer du pouvoir ou créer du pouvoir? Les héritages des régimes militaires dans la décentralisation en Argentine et au Brésil », *Critique Internationale*, (35), 101-117.
- Faure, Alain, Gilles Pollet et Philippe Warin, 1995, *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel* (Paris : L'Harmattan).
- Ferrand, Alexis et Ainhoa de Federico de la Rua, 2006, « Méthodes d'analyse des réseaux sociaux », 459-495, dans Caselli, Graziella, Vallin, Jacques, Wunsch, Guillaume (dirs.), *Encyclopédie de démographie : analyse et synthèse*. (VII), Observations, méthodes auxiliaires et enseignement (Paris : INED).
- Foucault, Michel, 2005, *L'archéologie du savoir* (Paris : Editions Gallimard).
- Haas, Peter M., 1990, *Saving the Mediterranean. The Politics of International Environmental Cooperation* (New York : Columbia University Press).
- , 1992, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, 46 (1), 1-35.
- , 2001, « Policy Knowledge: Epistemic Communities », dans N. J. Smelser and P. B. Baltesm (dirs.), *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences* (Amsterdam : Elsevier).

- Hall, Peter, 1993, « Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policymaking in Britain », *Comparative Politics*, 25 (3), 275-96.
- Heclo, Hugh, 1974, *Modern Social Politics in Britain and Sweden, From Relief to Income Maintenance* (New Haven and London : Yale University Press).
- Hermet, Guy, 2004, « Un régime à pluralisme limité? à propos de la gouvernance démocratique », *Revue française de science politique*, 54 (1), 159-78.
- Hirst, Paul, 2000, « Democracy and Governance », dans John Pierre (dir.), *Debating Governance* (Oxford, Toronto : Oxford University Press).
- Jobert, Bruno, 1992, « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 42 (2), 219-34.
- Latour, Bruno et Steve Woolgar, 1993, *La vie de Laboratoire: la production des faits scientifiques* (Paris : Editions La Découverte).
- Lazega, Emmanuel, 1998, *Réseaux sociaux et structures relationnelles* (Paris : PUF).
- Le Galès, Patrick et Mark Thatcher, 1995, *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks* (Paris : L'Harmattan).
- March, J.G. et J. Olsen, 1989, *Rediscovering institutions. The organizational basis of politics* (New York : The Free Press).
- Mercklé, Pierre, 2004, *Sociologie des réseaux sociaux* (Paris : La Découverte).
- Muller, Pierre et Yves Surel, 1998, *L'analyse des politiques publiques* (Clefs. Politique, Paris : Montchrestien).
- Perroux, François, 1960, *Pouvoir et économie généralisée* (Paris : PUF).
- Roth, Camille et Paul Bourguine, 2005, « Epistemic communities : description and hierarchic categorization », *Mathematical Population Studies*, 12, 107-30.
- Rhodes, R.A.W., 1997, *Understanding governance: policy networks, governance, reflexivity, and accountability* (Public policy and management; Buckingham; Philadelphia : Open University Press).
- Sabatier, Paul A., 1999, *Theories of the policy process* (Theoretical lenses on public policy; Boulder, Colo. : Westview Press).
- Veyne, Paul, 1978, *Comment on écrit l'histoire: suivi de Foucault révolutionne l'histoire* (Paris : Seuil) 242.